



Manques de piece au dossier

Par **max85**, le **11/11/2014** à **06:50**

je doit passer au tgi tres bientot pour des delit routier mineurs en recidive et je me suis souvenue que les photos et les empreintes non pas ete faite car on ma laisser entendre que maintenant pour chaque procedure il fallait les refaire est ce que cela et vraix ?
PUIJE M EN APPUYER DESSU AU TRIBUNAL SI OUI CONNAISSER VOUS L ARTICLE ?
MERCI DAVANCE pour des reponse rapide